

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

OCTIDI 8 Floréal.

(Ere vulgaire).

Mercredi 27 Avril 1796.

Lettre du général en chef de l'armée d'Italie, sur deux victoires remportées par les troupes de la république sur les Piémontais et Autrichiens réunis. — Bruit d'une négociation entamée entre le directoire et l'ambassadeur d'Espagne, pour rendre à cette puissance la partie de Saint-Domingue qu'elle a cédée à la France. — Arrêté du directoire exécutif, qui ordonne à Vadier, Amar et autres terroristes de sortir de Paris et de se retirer dans leurs départemens. — Suspension pour deux jours de l'échange des billets au ci-devant hôtel-de-ville.

A V I S.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n. 500.

Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.

Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 7 avril.

Lorsque l'ambassadeur Sémonville fut arrêté en Italie, on trouva dans ses effets des pierreries qu'il étoit chargé de porter à Constantinople; on les a envoyées ici de Milan, & l'on a reconnu qu'elles faisoient partie de celles qui avoient été données en mariage à la ci-devant reine de France. L'empereur les a remises à la princesse de France, comme sa propriété. On en estime la valeur à 800 mille florins.

Le comte de Pergen, qui revient de Londres où il étoit chargé d'une mission importante, a été très-bien accueilli de sa majesté impériale.

A L L E M A G N E.

De Rigels, près Offenbourg, le 7 avril.

L'armée de Condé est définitivement établie dans ses nouveaux cantonnemens & occupe la plus grande partie des villages qui sont entre Offenbourg & Fribourg. L'infanterie des cadres, le régiment d'Hohenlohe & la légion

de Mirabeau ont le service sur les bords du Rhin, de même que le premier bataillon de l'infanterie noble; le second étant cantonné dans les villages au pied des montagnes, ainsi que les cadres de cavalerie, de chasseurs, de dragons, les hussards de Baschi & ceux de Carnevill.

La cavalerie noble est toujours cantonnée dans la Souabe, de même que le corps des chevaliers de la couronne. M. le duc de Richelieu, qui jusqu'à présent avoit eu le commandement de ce corps, vient d'envoyer sa démission. M. le prince de Condé l'a remplacé aussitôt par M. le comte d'Harcourt, qui vient de partir pour remplir ce grade.

Les chevaliers de la couronne sont aujourd'hui mieux composés qu'ils ne l'ont jamais été; car non-seulement la plus grande partie sont des gentilhommes, mais il y a un choix dans la composition même, qui fera toujours distinguer ce corps des autres. Une grande partie des officiers des corps anglais qui ont été réformés y sont entrés comme simple chevaliers.

Notre quartier-général est ici. M. le prince de Condé occupe le palais du prince Schwarzenberg.

Il a été célébré aujourd'hui un service solennel pour le repos de l'ame du général Steffet, d'après une lettre que M. le prince de Condé a reçue de son auguste cousin.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 3 floréal.

Mier, on a mis en entreprise pour l'espace d'une année toutes les fournitures nécessaires pour le casernement des troupes composant notre garnison, qui jusqu'à ce moment ont été logées chez les citoyens.

Les institutions françaises se naturalisent peu à peu dans les nouveaux départemens réunis. Jusqu'à ce moment la guillotine, cet instrument de mort si redoutable sous les tyrans qui ont ensanglanté la France, n'étoit pas encore connue dans ces nouveaux départemens; on

vient d'en amener une à Mons, où elle a été placée sur-le-champ. Un criminel convaincu a déjà péri par ce genre de supplice. Puisse-t-il toujours être appliqué avec autant de justice !

Les capucins du pays ont reçu de Rome une bulle du pape, qui canonise un certain moine de leur ordre nommé Bernard d'Affida. Nos bons peres se sont réjouis d'une aussi bonne nouvelle par des Têtes & des prières : ceux de Bruges, plus hardis, ont publié la bulle accompagnée de force indulgences pour tous les pécheurs. Cette capucinade, qui devoit tout au plus faire rire, a été traitée comme une affaire d'état, & comme si la canonisation d'un capucin crasseux avoit été un manifeste envoyé par une puissance ennemie ; en conséquence, les pieces ont été remises à l'accusateur-public afin qu'il ait à poursuivre suivant toute la rigueur des loix, des moines ignorans & superstitieux. Que l'on n'oublie pas que la persécution a de tout tems engendré le fanatisme.

F R A N C E.

A R M É E D' I T A L I E.

Le général en chef de l'armée d'Italie, au directoire exécutif.

Au quartier-général de Carcare, le 26 germinal.

Je vous ai rendu compte que la campagne avoit été ouverte le 20 du mois, & je vous ai instruit de la victoire signalée que l'armée d'Italie a remportée aux champs de Montenotte ; j'ai aujourd'hui à vous rendre compte de la bataille de Millesimo.

Après la bataille de Montenotte, je transportai mon quartier-général à Carcare ; j'ordonnai au général divisionnaire Laharpe de se porter sur Sozello, pour menacer d'enlever les huit bataillons que l'ennemi avoit dans cette ville, & de se porter le lendemain, par une marche rapide & cachée, dans la ville de Cairo. Le général Massena se porta, avec sa division, sur les hauteurs de Dégo ; le général divisionnaire Angereau, qui étoit en marche depuis deux jours, avec la 69^e & la 39^e demi-brigade, attaqua dans la plaine de Carcare : le général de brigade Menard occupa les hauteurs de Biestro ; le général de brigade Joubert, avec la première brigade d'infanterie légère, occupa la position intéressante de Sainte-Marguerite.

Le 21, à la pointe du jour, le général Angereau, avec sa division, força les gorges de Millesimo, dans le tems que les généraux Menard & Joubert chassèrent l'ennemi de toutes les positions environnantes, envelopperent, par une manœuvre prompte & hardie, un corps de 1500 grenadiers autrichiens, à la tête desquels se trouvoit le lieutenant-général Provera, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse ; qui, loin de poser les armes & se rendre prisonnier de guerre, se retira sur le sommet de la montagne de Cossaria, & se retrancha dans les ruines d'un vieux château, extrêmement fort par sa position.

Le général Angereau fit avancer son artillerie ; l'on se canonna pendant plusieurs heures. A onze heures du matin, ennuyé de voir ma marche arrêtée par une poignée d'hommes, je fis sommer le général Provera de se rendre. Le général Provera demanda à me parler ; mais une canonnade vive qui s'engageoit vers ma droite, m'obligea à m'y transporter. Il parla avec le général Angereau pendant plusieurs heures ; mais les conditions qu'il vouloit n'étant pas raisonnables, & la nuit approchant, le

général Angereau fit sommer quatre colonnes, & marcha sur le château de Cossaria. Déjà l'intrépide général Joubert, grenadier pour le courage & bon général par ses connoissances & ses talens militaires, avoit passé avec sept hommes dans les retranchemens ennemis ; mais, frappé à la tête, il fut renversé par terre : ses soldats le crurent mort, & le mouvement de sa colonne se ralentit. Sa blessure n'est pas dangereuse.

La seconde colonne, commandée par le général Bancl, marchoit avec un silence morne & armes sur le bras, lorsque ce brave général fut tué au pied des retranchemens ennemis.

La troisième colonne, commandée par l'adjudant-général Quenin, fut également déconcertée dans sa marche, une balle ayant tué cet officier-général. Toute l'armée a vivement regretté la perte de ces deux braves officiers.

La nuit qui arriva sur ces entrefaites, me fit craindre que l'ennemi ne cherchât à se faire jour l'épée à la main. Je fis réunir tous les bataillons, & je fis faire des épaulements en tonneaux & des batteries d'obusiers à demi-portée de fusil.

Le 23, à la pointe du jour, l'armée sarde & autrichienne & l'armée française se trouverent en présence ; ma gauche, commandée par le général Angereau, tenoit bloqué le général Provera ; plusieurs régimens ennemis, où se trouvoit entr'autres le régiment Belgioso, essayèrent de percer mon centre. Le général de brigade Menard les repoussa vivement ; je lui ordonnai aussi-tôt de se replier sur ma droite, & avant une heure après-midi, le général Massena déborda la gauche de l'ennemi, qui occupoit, avec de forts retranchemens & de vigoureuses batteries, le village de Dégo. Nous poussâmes nos troupes légères jusqu'au chemin de Dégo à Spino. Le général Laharpe marcha avec sa division sur trois colonnes serrées en masse ; celle de gauche, commandée par le général Causse, passa la Barmida, sous le feu de l'ennemi, ayant de l'eau jusqu'au milieu du corps, & attaqua l'aile gauche de l'ennemi par la droite. Le général Cervoni, à la tête de la seconde colonne, traversa aussi la Barmida sous la protection d'une de nos batteries, & marcha droit aux ennemis. La troisième colonne, commandée par l'adjudant-général Boyer, tourna un ravin, & coupa la retraite à l'ennemi.

Tous ces mouvemens, secondés par l'intrépidité des troupes & les talens des différens généraux, remplirent le but qu'on en attendoit. Le sang-froid est le résultat du courage, & le courage est l'apanage de tous les Français.

L'ennemi, enveloppé de tous les côtés, n'eut pas le tems de capituler ; nos colonnes y semèrent la mort, l'épouvante & la fuite.

Pendant que sur notre droite nous faisons les dispositions pour l'attaque de la gauche de l'ennemi, le général Provera, avec le corps de troupes qu'il commandoit à Cossaria, se rendit prisonnier de guerre.

Nos troupes s'acharnerent, de tous côtés, à la poursuite de l'ennemi. Le général Laharpe se mit à la tête de quatre escadrons de cavalerie, & les poursuivit vivement.

Nous avons, dans cette journée, fait de sept à neuf mille prisonniers, parmi lesquels un lieutenant-général, vingt ou trente colonels ou lieutenans-colonels, & presque un entier les régimens suivans :

Corps francs. Trois compagnies de Croates ; un bataillon de Pégrini, Stein, Vilhem, Schröder, Teutsch. Quatre compagnies d'artillerie ; plusieurs officiers supérieurs de génie au service de l'empereur, & les régimens

de Monterrat, de la Marine, de Suze, & quatre compagnies de grenadiers, au service du roi de Sardaigne.

Vingt-deux pieces de canon avec les caissons, & tous les atelages, & quinze drapeaux.

L'ennemi a eu de deux mille à deux mille cinq cents hommes tués, parmi lesquels un aide-de-camp, colonel du roi de Sardaigne.

Le citoyen Rey, aide-dé-camp du général Massena, a eu son cheval blessé.

Je vous ferai part, le plutôt qu'il me sera possible, & lorsque j'aurai reçu les rapports, des détails de cette affaire glorieuse, & des hommes qui se sont particulièrement distingués.

Je vous demande le grade de général de brigade pour le citoyen Rampont, chef de la 21^e demi-brigade. Le chef de la 29^e ayant été tué, j'ai nommé pour le remplacer le citoyen Lasne, chef de Brigade à la suite.

Signé, BUONAPARTE.

Le général en chef de l'armée d'Italie au directoire exécutif.

Au quartier-général de Carcare, le 27 germinal, quatrième année républicaine.

Je vous ai rendu compte, citoyens directeurs, des deux victoires que notre armée a remportées sur les armées autrichienne & sarde combinées; j'ai à vous rendre compte aujourd'hui des opérations de l'armée pendant la journée du 26, c'est-à-dire, du combat de Dégot, de celui de Saint-Jean, de l'occupation de Montezemo, & de ma jonction avec la division du général Serrurier, que j'avois laissée pour garder le Tanaro & la vallée d'Oneille.

La droite de l'armée, fatigué du combat de la veille qui avoit fini fort tard, toute entière livrée à la sécurité de la victoire, se laissa enlever à la pointe du jour, le village de Dégo par 7 mille autrichiens, qui vinrent l'attaquer avec la plus grande audace (1). La générale battit bientôt à l'aile droite, & immédiatement après, au quartier-général. Le général Massena, dès l'instant qu'il eut rallié une partie de ses troupes, commença l'attaque; nos troupes furent repoussées par trois fois différentes. Quand j'arrivai, je trouvai le général Causse, ralliant la 99^e demi-brigade, chargeant les ennemis, & prêt à les atteindre à la baïonnette, lorsqu'il tomba blessé à mort. La manière dont il s'étoit conduit la veille, sa conduite intrépide au moment de sa mort, l'ont fait vivement regretter du soldat. La première chose qu'il me demanda lorsqu'il me vit, fut: *Dégo est-il repris?* Il étoit deux heures après-midi, & rien n'étoit encore décidé; déjà je faisais former en colonne la 35^e demi-brigade, commandée par le général de brigade Vicot, lorsque l'adjudant-général Lançes rallia la 8^e demi-brigade d'infanterie légère & se précipita, à sa tête, sur la gauche de l'attaque: un instant ses troupes chancelèrent, mais il les décida par son intrépidité. Ce brave officier a eu, pendant le combat, une épaulette emportée par une balle; il s'est depuis la guerre distingué par son activité, son courage & ses connoissances. Je vous demande pour lui la place du général de brigade, vacante par la mort du général Causse.

La cavalerie acheva la déroute & recueillit grand nombre

(1) Beaulieu, espérant réparer ses échecs, rassembla ces 7 mille hommes, l'élite de son armée, pour tenter ce coup de désespoir.

de prisonniers. L'on évalue la perte de l'ennemi à 2 mille hommes, dont 1400 prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers supérieurs. Nous avons perdu le chef de brigade Rondeau, surnommé le *Brave*, & le chef de brigade Dupuis.

L'adjudant-général Vignole, sous-chef de l'état-major, & le citoyen Murat, mon aide-de-camp, chef de brigade, ont beaucoup contribué au succès de cette journée.

D'un autre côté, le général Rusca s'est emparé de la position intéressante de Saint-Jean, qui domine la vallée de la Bormida; il a pris deux pieces de canon & fait cent prisonniers.

Le général de division Serrurier s'est emparé des hauteurs de Balizoto, de Bagnasco & de Ponte Nocetto; il a fait soixante-un prisonniers, parmi lesquels un lieutenant-colonel. Le général Angereau a occupé les redoutes de Montezemo, que l'ennemi a évacuées à son approche; il a par là ouvert nos communications avec la vallée du Tanaro & la division du général Serrurier.

Il m'est impossible de vous envoyer les traits de courage & les noms de ceux qui se sont spécialement distingués; dès le moment que nous serons moins en mouvement, & que les différens généraux auront envoyé leur relation à l'état-major, je m'empresserai de vous en faire part.

Signé, BUONAPARTE.

Extrait d'une lettre du commissaire du directoire exécutif près l'armée d'Italie, au citoyen Carnot.

A Millesimo, le 28 germinal.

Je vous écris ces deux lignes pour vous apprendre que l'armée piémontaise a évacué le camp retranché de Ceva, ainsi que la ville. Nos troupes y sont maintenant. Ils ont seulement laissé 5 à 600 hommes dans le fort, qui ne fera pas une longue résistance.

De Paris, le 7 floréal.

On assure qu'une négociation importante s'établit ici entre le directoire & l'ambassadeur d'Espagne, pour rendre à cette puissance la partie de Saint-Domingue qu'elle nous a cédée, & pour en obtenir en échange la Louisiane.

L'administration municipale de Fontainebleau, destinée par un arrêté du directoire, vient d'être rétablie dans ses fonctions. Le peuple de cette commune a généralement applaudi au retour des magistrats de son choix. On ne peut guère douter que le directoire ne généralise ce système qui fait honneur à la pureté de ses intentions, & qu'il ne répare bientôt ainsi toutes les erreurs dans lesquelles l'ont entraîné ou des conseillers perdus, ou de fausses combinaisons.

Un arrêté du directoire, dont l'exécution est renvoyée au bureau central, ordonne à Vadier, Amar, Vouland, Fayau, Choudieu, Châles, Huguet, tous ex-conventionnels, & à plusieurs autres *terroristes*, non domiciliés à Paris, d'en sortir & de se rendre dans les départemens où sont leurs domiciles. Plusieurs de ceux-ci sont membres du fameux tribunal révolutionnaire de Brest, qu'on accuse d'avoir fait égorger le père du général Moreau, le jour même où l'on recevoit à Brest la nouvelle d'une victoire remportée par son fils.

Le directoire, pour faire cesser les rassemblemens à la Grève, dont l'échange des petits billets devoit le prétexte, a suspendu cet échange pour deux jours, durant lesquels il avisera aux moyens de le continuer sans inconvéniens.

Hier, une jeune femme de 22 ans, récemment mariée, alla à la promenade avec son père & sa mère, s'est précipitée, sous leurs yeux, du haut du Pont-Royal. Comme elle franchissoit le parapet, on l'a entendue crier adieu à ses infortunés parens. On a couru à son secours; mais on n'a pu lui sauver la vie. Ces suicides, qui, comme tant d'autres crimes, ne sont pas actuellement rares, sont le fruit nécessaire d'un régime qui a brisé tous les freins qui contenoient les passions des hommes, sans y en substituer d'autres; ce qui est à la vérité au moins très-difficile.

Nous avons annoncé hier à l'article *Bruxelles*, qu'un vaisseau neutre étoit entré dans le port d'Anvers, après avoir éprouvé beaucoup de difficulté pour obtenir le passage, & que les Hollandais avoient protesté contre le consentement qu'ils y donnoient. Nous avons toute confiance dans notre correspondant d'Anvers; cependant on lit dans un journal l'extrait suivant d'une lettre officielle écrite d'Anvers au ministre de la marine, en date du 29 germinal dernier.

« Gloire immortelle aux deux républiques ! l'Escut » est ouvert & nos vœux sont comblés. Je m'empresse de vous apprendre qu'il est entré ici ce soir un bâtiment suédois chargé en sucre & café. »
Peut-être n'y a-t-il dans ces deux articles qu'une contradiction apparente, aisée à expliquer.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen CRASSOUS.

Suite de la séance du 6 floréal.

Au nom de la commission des dépenses, Marc rend compte du message par lequel le directoire demandoit qu'il fût mis à la disposition du ministre de la marine une somme de 50 millions; la commission n'a pas trouvé les états joints au message conformes aux lois rendues sur cet objet. Elle propose de n'accorder provisoirement que trente millions. Cette proposition est adoptée avec urgence.

Colombel demande, par motion d'ordre, que la commission chargée d'examiner la proposition faite d'ouvrir le sein du corps législatif à sept nouveaux ex-conventionnels, présente en son rapport; car, dit l'orateur, il faut que ces ex-députés sachent à quoi s'en tenir; & qu'ils puissent se retirer dans leurs départemens.

Gilbert-Desmolières répond qu'il est membre de la commission, mais que celle-ci ne peut faire son rapport que lorsque le conseil aura prononcé sur les réclamations de Pocholle, qui demande aussi à être admis au corps législatif, parce qu'il prétend avoir été nommé par une assemblée électorale.

Guillemardet déclare qu'il est membre de la commission chargée de l'examen des réclamations de Pocholle, & que demain elle fera son rapport.

Cette réponse satisfait le conseil, qui passe au grand ordre du jour.

Séance du 7 floréal.

Lakanal, par motion d'ordre, demande le rapport de l'article du règlement fait pour l'institut national des sciences & des arts, qui veut que chaque séance soit publique; il développe les inconvéniens attachés à cette publicité. Roux demande l'ajournement; quatre séances par an tenues en public ne lui paroissent pas suffisantes pour qu'on puisse juger des travaux de cet établissement.

Deulcet soutient l'avis de Lakanal; il pense que si les travaux de l'institut sont publics, les membres s'appliqueront plus à des travaux capables de leur mériter des applaudissemens éphémères qu'à des travaux utiles & qui pourront leur concilier une gloire solide & durable.

Le conseil adopte la proposition de Lakanal.

Daplantier, par motion d'ordre, propose d'émettre des bons en faveur des citoyens qui ont été rayés de la liste des émigrés & à qui leurs biens n'ont pas été restitués.

Daulchy annonce que la commission des finances s'est occupée de cet objet.

Sur la proposition de Lecointe le conseil passe à l'ordre du jour.

Graud, de la Charente, nommé commissaire du pouvoir exécutif aux colonies, écrit qu'il accepte cette mission, & donne sa démission comme membre du conseil.

Le conseil renvoie au directoire exécutif la proposition faite par Perès d'accorder des secours à la famille du général Banet, tué à l'armée d'Italie dans la fameuse journée de Millesimo.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LECOULTEUX-CANTELEU.

Séance du 7 floréal.

Le conseil renvoie à des commission deux résolutions, dont l'une met 30 millions à la disposition du ministre de la marine, & l'autre annule un arrêté du représentant du peuple Lebailly, qui avoit statué sur une vente de bien national.

Le conseil entend la seconde lecture de la résolution sur les successions.

Cretet fait, au nom d'une commission, un rapport sur la résolution relative à la confection des mandats. La commission a trouvé que toutes les précautions qui ont été prises par la résolution étoient propres à prévenir les abus qui pourroient s'introduire dans la fabrication, & qu'elles étoient suffisantes pour garantir la sûreté publique.

La commission propose d'approuver la résolution; le conseil l'approuve.

Le conseil procède à la nomination de cinq commissaires qui seront chargés de la surveillance de la trésorerie nationale. Les membres élus sont les citoyens Lebrun, Verrier, Lecoulteux, Johannot & Barbé-Marbois.